

Compte rendu

Réunion plénière Comité habitants La Plage

Le 22 novembre 2022 à 18h30, salle Voltaire

Présents :

Elus	L. Linares	2 ^e vice-président de Sète Agglopôle Méditerranée, conseiller municipal délégué à l'aménagement durable et à la transition démocratique
	JL. Bonneric	Conseiller municipal délégué à la ville citoyenne
	JL. Molto	Maire-adjoint délégué aux espaces portuaires et balnéaires
Administration	S. Durand	Directrice transition démocratique, écologique et vie associative
Habitants	14 personnes	

Ordre du jour

1. Bilan fonctionnement du comité habitants
2. Réponses des élus aux questions soumises par le comité

Introduction – Loïc Linares et Jean-Louis Bonneric

- Rappel du cadre général de la DPL avec 3 niveaux de démocratie : Démocratie par projet ; par instances ; de proximité [lien hypertexte page de présentation DPL]
- Rappel du cadre des comités habitants : règles de fonctionnement [lien hypertexte charte]
- Rappel des principales étapes : année 1 (2021) = diagnostic ; année 2 (2022) = (re)mise en place

1. Bilan fonctionnement du comité habitants

Trois réunions ont eu lieu depuis la mise en place du comité habitants de La Plage. La 1^{ère} a seulement réuni trois personnes. Les suivantes ont cependant attiré de plus en plus de monde. Le premier travail en commun a été la relecture collective de la charte qui a permis de bien comprendre le rôle du comité. La première volonté était de mieux comprendre ce fonctionnement afin de l'animer au mieux. Le comité a listé une série de questions qu'il souhaite aborder avec les élus lors de cette réunion.

2. Réponses des élus aux questions soumises par le comité

2.1. Programmation travaux voirie

Membres du comité habitants

Sécurisation des voies de circulation sur l'Avenue d'Ingril ? Nouvelles installations sont prévues ? Ave. Vauban côté port ? Quel est le plan annuel de réfection et d'entretien des rues de notre quartier : Ferdinand de Lesseps et rue des Courlis ? Nombreux désordres constatés sur Ferdinand de Lesseps.

Elus référents

Une réflexion sur l'identification des priorités au niveau voirie est en cours. Mise en sens unique de la section Avenue Vauban côté étang des mouettes prévue. L'objectif est d'apaiser la circulation sur ce tronçon et mettre en place un contre-sens cyclable. Nous prenons bien en compte vos remarques, notamment les désordres relevés sur Ferdinand de Lesseps, identifiée comme nécessitant une suppression des désordres de voirie pour 2023. Un état des lieux est à faire sur place, avec vous.

2.2. Incivilités (dépôt d'ordures) / Tri des déchets

Membres du comité habitants

Signalements d'un nombre croissant d'incivilités. Au niveau des containers, les dépôts sauvages sont nombreux (ex : ave. Ferdinand de Lesseps) ; beaucoup de dépôts sauvages sont constatés un peu partout. Il faudrait également communiquer sur la possibilité de faire enlever les encombrants. Il y a également la problématique des commerçants et leurs emballages carton. Ils entreposent au niveau des bacs.

Elus référents

Enterrement des bacs à la plage impossible car la nappe phréatique trop proche. Remplacement progressif par des colonnes les conteneurs roulants. Une demande d'analyse a été faite auprès de l'agglomération. La Ville ne peut pas tout gérer et suggère que le comité habitant s'investisse sur le sujet et propose des solutions sur comment le gérer. Par exemple en faisant des campagnes de communication pour les déchets verts. La question des cartons a déjà été identifiée. Dès l'été 2023 est prévue une amélioration de la gestion des déchets à la plage vis-à-vis du Pavillon bleu ainsi qu'une sensibilisation sur les bonnes pratiques.

2.3. Demande d'une salle pour les réunions régulières à la Plage

Elu espaces portuaires et balnéaires

Au bénéfice du budget du port, la volonté est d'améliorer le confort des agents et utilisateurs qui pourront bénéficier d'un vestiaire, d'une salle de réunion de 50m² avec mise à disposition d'un vidéoprojecteur, de tables pliantes avec accès PMR. L'espace est climatisé et peut être mis à disposition du comité habitants et des associations. La livraison est prévue pour l'été 2023.

2.4. Sur les plages

Membres du comité habitants

- Demande de sanction des propriétaires canins ne respectant pas l'interdiction (plages sales)
- Manque de postes de secours sur les plages en particulier du côté de l'impasse des Sables d'or (niveau Véliplanchistes).
- Observation d'une circulation plus importante des pompiers sur les plages.

Elu espaces portuaires et balnéaires

Débats en cours pour une plage à disposition des personnes accompagnées de leurs chiens.

Coût important des postes de secours. 5 à ce jour qui représentent 100 000€ de budget. Volonté partagée d'augmenter le service mais n'est pas à l'ordre du jour (cout trop important). Evaluation du niveau de sécurité grâce au bilan du nombre de victimes, incidents etc...

Nouveauté : piquets de zone de surveillance lors d'événements pour restreindre la zone d'observation.

2.5. Travaux d'entretien

Membres du comité habitants

Parking en terre impraticable à La Bergerie et aux Aresquiers. Envisager un paiement peu cher pour un meilleur entretien ?

Questions sur le plan d'élague : obligations des propriétaires pour l'entretien des différents espaces ; mise en application ?

Elus référents

Souhait de maintien de gratuité. Parking en terre près des Tamaris en zone Natura 2000 : impossible de recouvrir ; ce qui rejoint volonté des élus pour aménagements doux (lutter contre imperméabilisation excessive). Intervention à prévoir pour niveler ce terrain. Réponse à voir avec le service proximité. Ne pas hésiter à faire remonter des propositions.

Problématique des terrains de particuliers sans entretien, travail en cours pour les zones suivantes : entre Ferdinand de Lesseps et le grand rond-point des véliplanchistes. Idem sur l'avenue d'Ingril.

2.5. Mobilités douces (transport en commun, cheminement piéton, cyclable)

Membres du comité habitants

Mobilités douces peu encouragées à la Plage. Transport en commun : gratuité, liaison directe à Balaruc, arrêts non-équipés (abris, bancs), accès PMR (étude sur l'accessibilité ?), bus le dimanche ? Manque de cheminement piétons. Arrêts non aménagés, en bord de route : ni abri, ni banc. Le chemin cyclable entre plage et ville est compliqué.

- Problème matérialisation du cheminement piéton et cyclable en direction de la ville, au niveau de l'échangeur : il ne semble pas très clair, en particulier le fait qu'il faille traverser la route avant le rond-point, pour les cyclistes.
- manque de bancs ; notamment autour de l'étang des Mouettes et sur les quais sud du port.
- possibilité de mise en place de sanitaires au niveau du parking des véliplanchistes sur Ingril ?

Elus référents

Lien avec l'agglomération à faire pour le transport en commun. Pour le cyclable, points noirs identifiés ; sujets que nous pouvons travailler avec vous.

Le quai du port a été revu avec installation de bancs, plutôt au nord oui, à (re)voir pour le sud donc. Nous avons prévu également des sanitaires à cet endroit.

Demande de sanitaires pour le secteur d'Ingril à l'étude (freins : conflits d'usages sur le secteur, géré par le département).

Les services sont attentifs à l'aménagement du tour de l'étang des Mouettes.

2.7. Eclairage

Membres du comité habitants

Comment est organisé l'éclairage public ? Le choix de l'implantation et le mode de fonctionnement du matériel ?

Elus référents

Renouvellement en LED systématique de dispositifs d'éclairage (env.100 000€ annuels). Nous modernisons progressivement notre système, commandes comprises. Le contexte économique a précipité ce projet. La réflexion était menée depuis longtemps mais les contraintes techniques étaient élevées car le secteur n'est pas forcément cohérent. Concernant l'extinction dans le cadre du plan de restriction mis en place depuis quelques jours, il est positif. Bilan à venir.

2.8. Questions diverses

Membres du comité habitants

Avez-vous prévu la pose de panneaux de sensibilisation à la préservation de la faune et de la flore ?

Elus référents

Il y a quelques panneaux d'information sur la nature. Nous vous invitons à vous investir sur ce sujet. Travail possible en commun. Nous allons traiter la question avec les Elus.

Membres du comité habitants

Rue Charcot, risques d'inondabilité : stationnement sur une voie pour aller au bar (Horizon/Méditerranée). Stationnement anarchique tout l'été.

Problématique des feux sur la plage le soir.

Elus référents

Sur la question de l'inondabilité secteur plage : c'est insoluble de par les niveaux de terrain.

Sur stationnement : des poteaux en bois ont été posés afin de le limiter.

Un aménagement est prévu du parking Paul Valéry avec mise en place de sanitaires.

Répondra à cette problématique.